

Plan d'érablière



IDENTIFICATION DE L'ACÉRICULTEUR

Nom du producteur :

Adresse postale : *55, chemin du Mont-Dostie, Audet (Qc)*

Cellulaire : *G0Y1A0*

N° PPAQ : *22133*

No de lot : *4 188 752 et 4 472 913*

Rang : *5e rang*

Canton : *Spaulding*

Zonage Vert Blanc

Volet Croissance Agrandissement

Enquête Autre

Transfert Démarrage

Table des Matières

<i>Compréhension du mandat</i>	3
<i>Localisation de la propriété</i>	4
<i>Répartition des parcelles et du nombre d'entailles par parcelles</i>	5
<i>Évaluation du potentiel acéricole</i>	6
<i>Méthodologie</i>	6
<i>Échantillonnage</i>	6
<i>Résultats</i>	8
<i>Potentiel acéricole</i>	8
<i>Tiges d'avenir</i>	9
<i>État de santé de l'érablière</i>	10
<i>Essences compagnes</i>	10
<i>Surface terrière</i>	10
<i>Courbe de distribution</i>	12
<i>Conclusion</i>	13
<i>Acceptation et signatures</i>	14
<i>Photo de cabane</i>	15

Compréhension du mandat

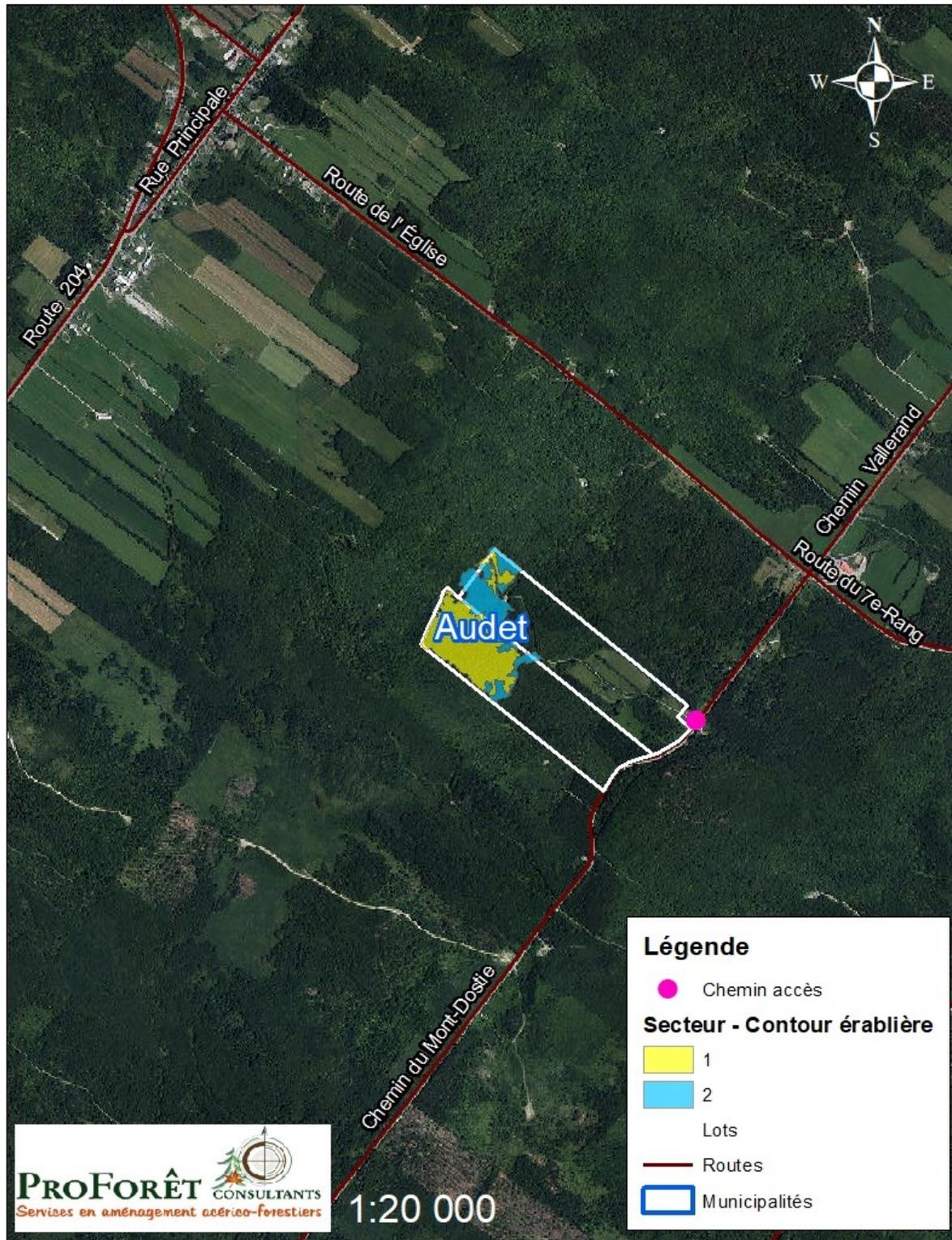
La firme *ProForêt consultants inc.* a été contactée par M. , afin d'effectuer une évaluation seulement du potentiel acéricole d'une érablière. Le mandat vise donc à estimer le nombre d'entailles présentement exploitées, de même que le nombre d'entailles potentielles afin de déposer une mise à jour de son dossier à l'organisme *Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ)*, il ne touche en rien à la rentabilité potentielle de l'érablière. Un portrait de l'état de santé de l'érablière sera également dressé, lequel portrait est basé sur la proportion d'essences compagnes dans les peuplements, la surface terrière des peuplements, ainsi que sur la courbe de distribution des âges de ces peuplements. Finalement, à partir des informations fournies dans le plan, une recommandation sera faite au propriétaire concernant la nécessité, ou non, d'effectuer des travaux d'aménagement dans l'érablière.

Le présent mandat sera effectué sur les lots #4 188 752 et 4 472 913 du cadastre rénové du Québec, qui appartiennent à M. Ces lots sont situés dans le rang 5 de la municipalité de Audet, laquelle se retrouve dans le canton de Spaulding.

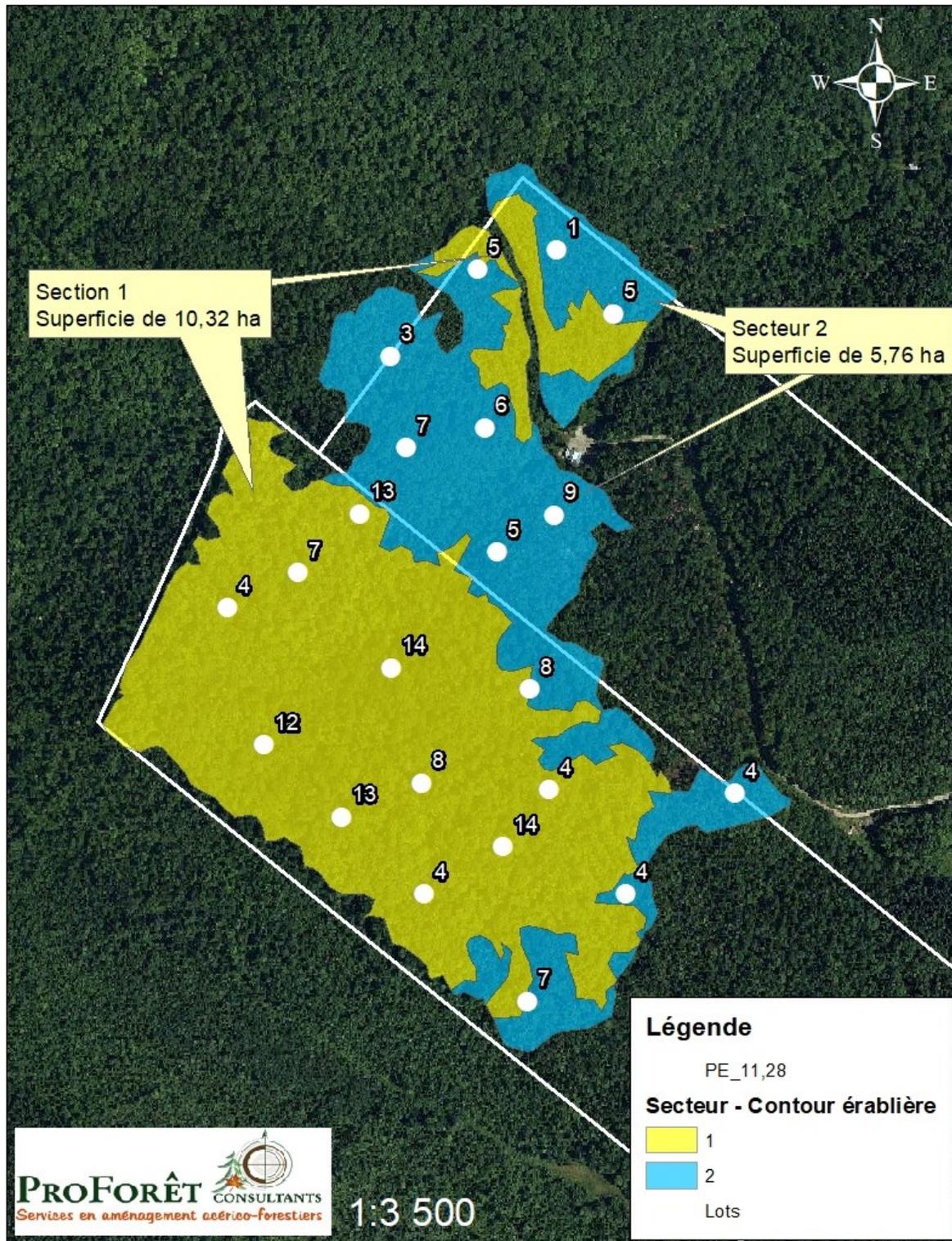
Le mandant assume seul les conséquences de la topographie des lots soumis à la présente évaluation.

Les cartes qui suivent illustrent l'emplacement exact de l'érablière, de même que des bâtiments et autres infrastructures.

Localisation de la propriété



Répartition des parcelles et du nombre d'entailles par parcelles



Évaluation du potentiel acéricole

Méthodologie

La méthodologie d'échantillonnage retenue pour évaluer le potentiel acéricole du territoire est celle recommandée par les *Producteurs et Productrices Acéricoles du Québec (PPAQ)*.

Échantillonnage

En fonction de la diversité des peuplements forestiers présents, l'équipe de *ProForêt consultants inc.* a subdivisé l'érablière visitée en deux secteurs distincts. L'échantillonnage a donc été planifié et réalisé en fonction de ces deux différents secteurs, soit :

- ❖ Quatorze (14) parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement dans le premier secteur d'une superficie de 10,32 ha;
- ❖ Huit (8) parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement dans le deuxième secteur d'une superficie de 5,76 ha.

La superficie des secteurs inventoriés a été déterminée à partir du contour GPS établi lors de la visite terrain avec M., le propriétaire les 2022-09-21 et 2022-10-18. Les superficies occupées par les chemins et les aires de travail ont été estimées à partir de la photographie aérienne et retranchées de la superficie de l'érablière.

Dans ces parcelles, les diamètres à hauteur de poitrine (DHP) à 1,3 mètre du sol des arbres commerciaux (9,1 cm et plus) ont été mesurés. Le nombre d'entailles par tige a été relevé. L'inventaire des essences compagnes a également été réalisé.

Les données ainsi obtenues ont été compilées pour obtenir un nombre de tiges par parcelle, un nombre de tiges à l'hectare et un nombre de tiges total. Ces compilations, jumelées avec le critère d'entailage établis par la *Norme d'aménagement acérico-forestier*, ont permis de calculer le nombre d'entailles présentes sur le territoire.

Le tableau ci-après présente ce critère d'entailage.

Tableau 1 : Critère d'entailage pour les érables sains

DHP	Nombre d'entailles
0 à 20 cm	0
20 à 40 cm	1
40 à 60 cm	2
60 à 80 cm	3
80 cm et plus	4

Résultats

Potentiel acéricole

Les tableaux de l'annexe 1 présentent les résultats de l'inventaire terrain et les différentes compilations réalisées.

La compilation des données recueillies sur le terrain permet d'estimer le nombre d'entailles présentement installées, ainsi que le nombre d'entailles potentielles. Il est important de rappeler que le nombre d'entailles potentielles correspond au nombre d'entailles d'un diamètre de 20 cm et plus, suivant les critères des normes d'entaillage de l'organisation PPAQ.

Dans l'érablière en question, ce nombre d'entailles est de :

Secteurs	8 pouces 20 cm et +			9 pouces 24 cm et +		10 pouces 26 cm et +	
	Ent. inst.	Ent. pot.	Nombre ent. par hectare	Ent. pot.	Nombre ent. par hectare	Ent. pot.	Nombre ent. par hectare
Secteur #1	2 341	2 138	207	1 806	175	1 714	166
Secteur #2	990	738	128	270	47	126	22
Total :	3 331	2 876		2 076		1 840	

L'érablière contient donc un total de **3 331** entailles installées pour **2 876** entailles potentielles.

La densité du secteur 2 se situe sous le seuil de **175** entailles par hectare (ha), ce qui est considéré assez faible.

L'intervalle de confiance de 95% situe le nombre d'entaille entre :

Secteurs	Minimum d'entailles installées	Maximum d'entailles installées	Minimum d'entailles potentielles	Maximum d'entailles potentielles
1	1 709	2 972	1 583	2 692
2	535	1 445	497	979

Tiges d'avenir

Les tiges de la classe de diamètre de 16 et 18 cm n'ont pas encore atteint le diamètre d'entailage, mais elles le feront d'ici 10 ans. Ces tiges assureront ainsi la relève des érables morts ou perdus au fil des prochaines années. L'inventaire terrain a donc permis d'estimer les quantités de tiges d'avenir à :

Secteur 1 :

- ❖ 166 tiges d'érable de la classe de 16 centimètres;
- ❖ 74 tiges d'érable de la classe de 18 centimètres.

Secteur 2 :

- ❖ 414 tiges d'érable de la classe de 16 centimètres;
- ❖ 360 tiges d'érable de la classe de 18 centimètres.

L'érablière contient donc un total de **580** tiges d'érable de la classe de 16 cm et **434** tiges d'érable de la classe de 18 cm.

État de santé de l'érablière

Essences compagnes

L'inventaire terrain a permis d'estimer la proportion d'essences compagnes dans les peuplements à 27% dans le secteur 1 et à 41% dans le secteur 2. Ces données apportent de l'information sur l'état de santé des peuplements. En effet, pour que l'équilibre du sol d'une érablière soit préservé, il importe qu'elle contienne un minimum d'environ 10% d'essences compagnes. Sous ce seuil, la diversité écologique du peuplement diminue, ce qui peut avoir comme effet de changer le pH du sol, mais également la quantité et la qualité des nutriments présents dans le sol. Conserver un minimum de 10% d'essences compagnes contribue à préserver la santé du sol et du peuplement. L'érablière dont il est ici question présente donc un pourcentage **en essences compagnes suffisant**.

Surface terrière

La surface terrière, *unité de mesure de la densité d'un boisé*, a été estimée à :

Secteur 1 :

- ❖ 21,6 m²/ha.

Secteur 2 :

- ❖ 21,1 m²/ha.

La surface terrière d'un peuplement est jugée trop forte lorsque sa valeur dépasse 26 m²/ha.

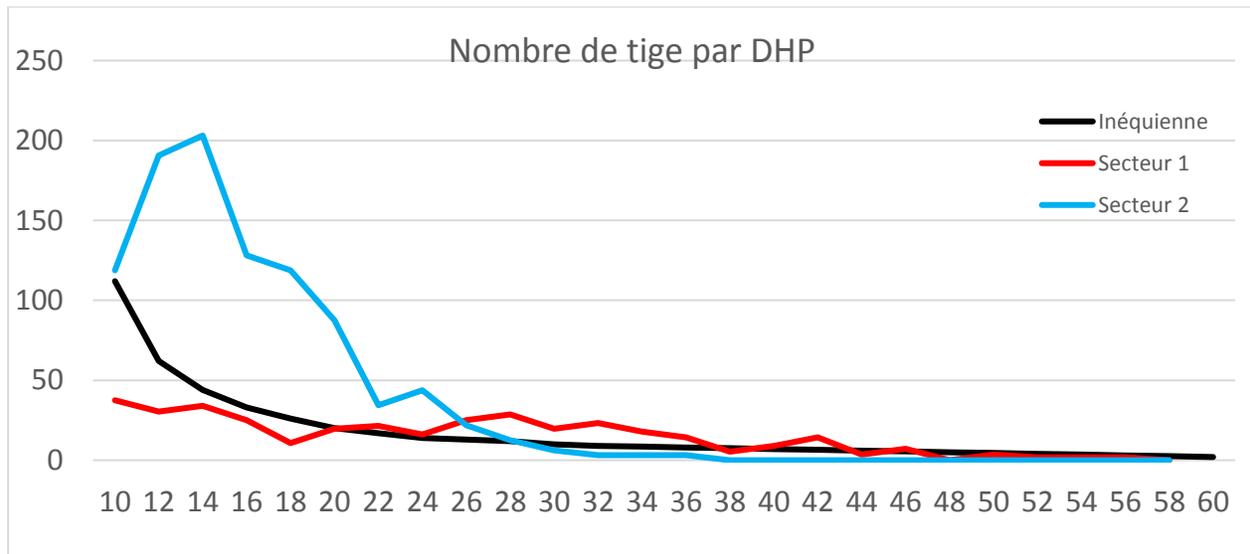
La densité calculée à partir des inventaires réalisés sur le terrain indique que l'érablière présente une **densité adéquate** pour permettre une croissance des tiges d'avenir.

Puisque les arbres de la catégorie M ont de fortes chances de mourir d'ici 15 ans, ces arbres devraient donc être récoltés en priorité si des travaux d'aménagement forestier venaient à être effectués dans l'érablière.

IMPORTANT : Il est à noter que toute intervention au niveau de l'aménagement forestier de votre érablière devrait se faire sous la supervision d'un ingénieur forestier et est assujettie à la réglementation municipale et à l'autorisation de la CPTAQ en zone agricole (verte).

Courbe de distribution

La courbe représentée montre la distribution des arbres par classe de diamètre. Pour avoir une distribution diamétrale équilibrée, il faut que la courbe de l'érablière tende à rejoindre la courbe théorique d'une forêt inéquienne tel que présenté sur le graphique qui suit. Dans l'érablière sous étude, il **serait donc important de favoriser l'établissement de régénération dans l'érablière** afin d'accroître le nombre de tiges d'avenir dans le secteur 1.



Conclusion

La firme *ProForêt consultants inc.* estime à **3 331 le nombre d'entailles installées et à 2 876 le nombre d'entailles potentielles** présentes sur le territoire sous analyse, le tout réparti dans deux secteurs d'une superficie totale de 16,08 ha. De ce nombre, environ 78% des entailles se retrouvent sur des érables rouges.

En plus des entailles ci-haut mentionnées, les secteurs sont également composés de différentes autres essences forestières variant entre 27% et 41% des secteurs. Ces pourcentages en essences compagnes nous indiquent que **l'état de santé semble satisfaisant** pour ces secteurs.

Par ailleurs, la densité de l'érablière se situe sous le seuil nécessaire pour justifier une intervention sylvicole dans les secteurs. Il n'est donc pas recommandé pour le moment d'effectuer une éclaircie jardinatoire dans l'érablière.

Acceptation et signatures

Les données inscrites dans ce plan d'érablière visent à donner au propriétaire des informations sur l'érablière qu'il possède et à obtenir une évaluation du potentiel acéricole et un diagnostic d'état de santé de l'érablière. Ces données résultent d'un inventaire forestier qui n'offre qu'une approximation des caractéristiques réelles du peuplement forestier. En aucun cas, la viabilité économique d'un projet se rattachant aux données n'a été analysée lors de la production du présent document.

Les prescriptions incluses dans ce plan d'érablière visent à fournir au propriétaire des indications sur les travaux qui lui permettraient de mettre en valeur sa propriété et ceux-ci sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est donc pas obligatoire. La récolte de données supplémentaires peut également s'avérer nécessaire avant de procéder à leur réalisation.

Ce plan ne fournit qu'une valeur approximative du nombre d'entailles présent sur la superficie estimée. Il a été élaboré en utilisant les instructions fournies par l'organisme PPAQ dans le seul but de compléter le dossier du producteur à cette même organisation. Ce plan ne doit jamais servir de fondement dans le cadre de transactions concernant une érablière.

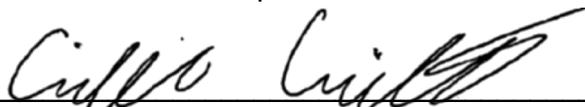
Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'érablière et confirme que le contour GPS dans le présent rapport, est représentatif du potentiel acéricole que j'exploite.

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date

J'ai élaboré un plan d'érablière pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à M. Jean-Marc Leduc. Ce plan est valide jusqu'au 15 décembre 2032 inclusivement.

Travaux terrain effectués par : Bruno Langlois et Marc-Antoine Robert, tech. for.
Cartographie réalisée par : Cédric Gilbert, ing. f.
Plan d'érablière rédigé par : Cédric Gilbert, ing. f.
Révision effectuée par : Julie Lacroix, contrôleur



Signature de l'ingénieur forestier

15 décembre 2022

Date

Nom : Cédric Gilbert

No de permis de l'OIFQ : 2020-029

Photo de cabane

